

# JARDINER A L'ECOLE..

*Les jardins de Chanabier  
6, quartier de ville  
07200 AUBENAS*

- ***Intérêts et objectifs.***

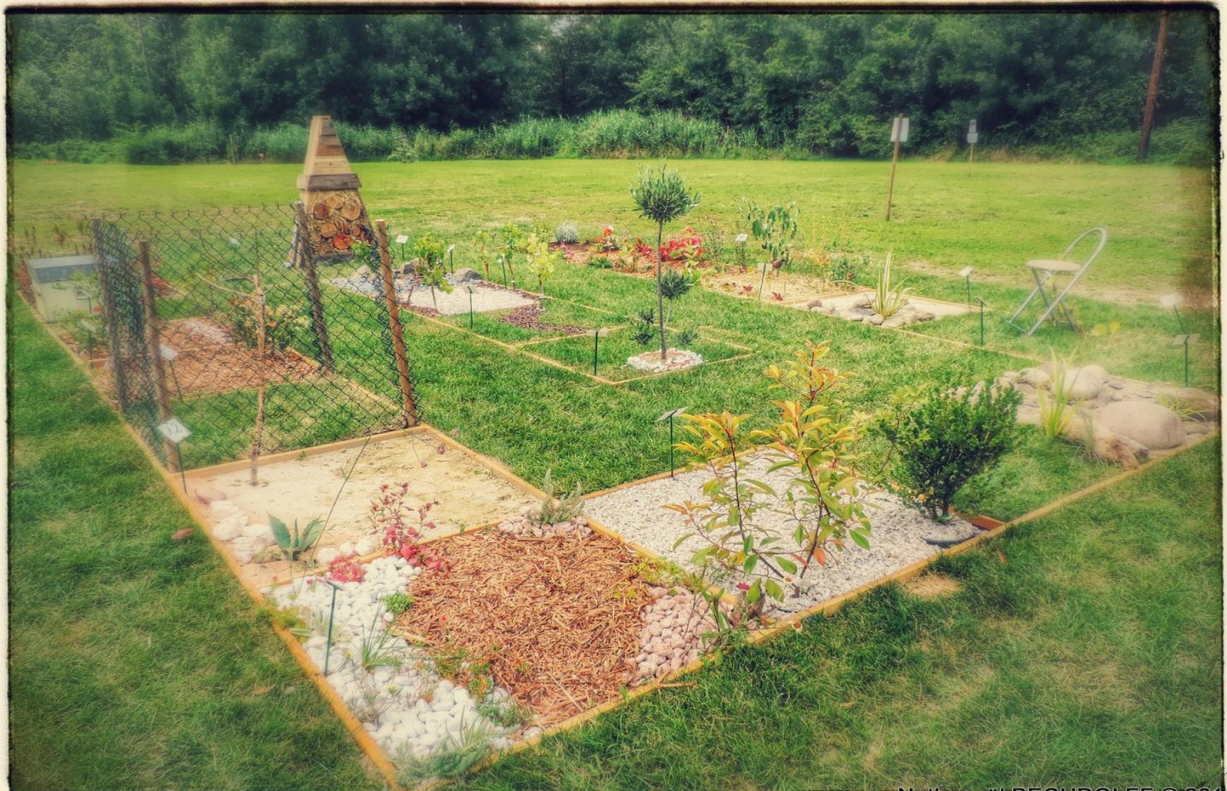
- Eduquer les enfants à l'environnement à travers une activité pratique et ludique.
- Faire connaître des espèces végétales, des légumes, des goûts nouveaux aux enfants (goûter des légumes crus...)
- Inciter et donner envie aux enfants de manger des légumes et des fruits)
- Faire prendre conscience aux enfants du cycle de vie du monde végétal et du cycle des saisons à travers des exemples concrets.
- Aborder la saisonnalité des plantes, fruits et légumes (les tomates ne poussent pas en décembre...) et l'impact du non-respect de cette saisonnalité dans l'alimentation, sur l'environnement (cultures hors sol, transport...)
- Aborder la gestion de l'eau et les économies d'eau à travers son utilisation dans le jardin.
- Aborder la gestion des ressources naturelles et de la production agricole biologique
- Apprendre l'importance de l'équilibre naturel, de la biodiversité, du respect des cycles naturels.

*L'observation et la fréquentation (la réalisation et la gestion) d'un jardin potager, aromatique, floral ou végétal conduisent à de multiples activités pédagogiques de découverte et d'apprentissage. De l'exploration sensorielle à la conduite d'un projet négocié, le jardin devient un lieu d'éducation à l'environnement dans toute sa dimension pluridisciplinaire.*

- **Propositions d'activités**

- **Jeu de l'oie géant** : découvrir la biodiversité en s'amusant. Ce jeu de l'oie est composé de 24 cases d'un mètre carré. Chaque case représente un jardin différent.

*Le jeu de l'oie est un jardin éphémère, il sera démonté cet hiver. Cependant, il sera peut-être recréé de façon pérenne au printemps 2015*



- **Visite des berges du bras mort de l'Ardèche**, découverte de la ripisylve et de la flore spontanée ou invasive.

- **Autres possibilités :**

- Le potager, les légumes, aromatiques et fleurs au potager
- La géologie, découverte, les phénomènes d'érosion...
- La botanique
- Créer un jardin fleuri ou un massif
- Ecologie, agroécologie ? Respecter la nature et notre environnement

- ***Les jardins de chanabier et les classes et groupes scolaires***

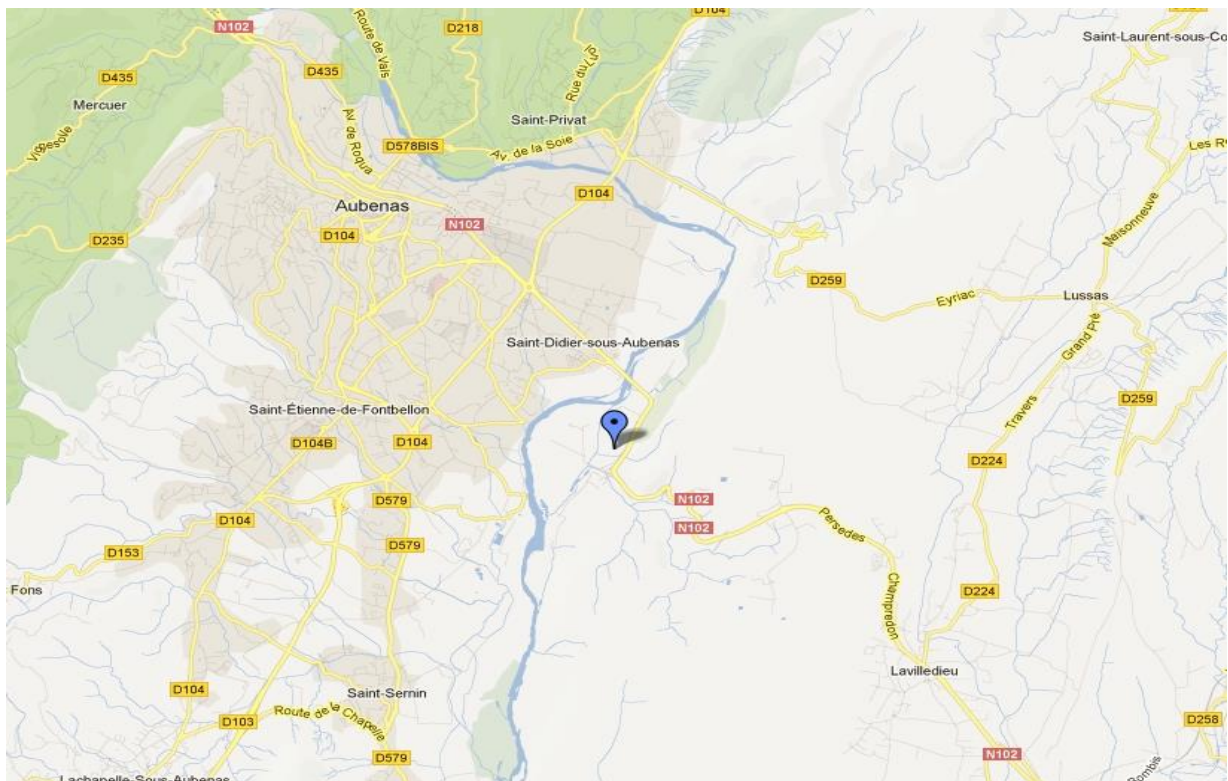
Les jardins de Chanabier peuvent recevoir une classe à la fois, ou plusieurs d'une même école, sous conditions.  
Les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant de la classe. Chaque classe doit prévoir suffisamment d'adultes pour encadrer les enfants. Les enfants ne doivent en aucun cas se disperser seuls sans surveillance dans l'espace des jardins de chanabier.  
Les lieux doivent être respectés. L'accès aux serres de production sont interdits sans être accompagnés.  
En cas de non-respect des consignes, il est possible de stopper les interventions avec une classe.  
Une classe ne sera accueillie qu'après la mise au point d'un projet pédagogique avec l'enseignant.

- ***Les jardins de chanabier sont ouverts aux animations périscolaires***

Les consignes sont les mêmes que pour les groupes scolaires.  
Les jardins de Chanabier ne peuvent recevoir qu'un nombre limité d'enfants, à la fois.  
Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte chargé du groupe. Les enfants ne doivent en aucun cas se disperser seuls sans surveillance dans le vaste espace des jardins de Chanabier.  
En cas de non-respect des consignes, il est possible de stopper les interventions avec un groupe.  
Un groupe ne sera accueilli qu'après la mise au point d'un projet avec le responsable des activités périscolaires.

## **Renseignements pratiques**

- Dans le cadre de votre projet pédagogique, nous vous accueillons, mais nous pouvons aussi nous déplacer dans votre classe.
- Certaines activités peuvent être indisponibles selon la saison
- Lieu : Les jardins de Chanabier 6 quartier de ville 07200 Aubenas.
- Téléphone : 06 07 57 61 10
- Courriel : jardinsdechanabier@orange.fr



- Transport possible avec Toutenbus pour les écoles dont les communes font partie du syndicat intercommunal du Pays de Vals-Aubenas
- **Participation financière** : 30 € par groupe + 1 euro par enfant.  
Paiement à l'Association Myrte et Papyrus